

PARCOURS D'ÉTUDES
2019-2020
SECTION RYTHMIQUE 1/2/3^{ème} année

CATEGORIE

Discipline principale

PROFESSEUR

Riccardo Del Fra

Hervé Sellin

Pierre de Bethmann

... ..

Horaires : 2 heures hebdomadaires

DUREE DES ETUDES

3 ans

OBJECTIFS ET CONTENU

1/1

Le cours s'adresse aux élèves rythmiciens (pianistes, guitaristes, vibraphonistes, bassistes et batteurs). Les groupes sont constitués par promotion.

Un planning tournant par périodes permet à chaque groupe (1^{ère}, 2^e ou 3^e année) de travailler en alternance avec les divers professeurs.

Développer les réflexes et l'interactivité au sein de la section rythmique.

Comprendre et assimiler les rouages de l'accompagnement de solistes - chanteurs ou chanteuses ou instrumentistes solistes sont invités ponctuellement dans les cours.

Travail sur les divers « tandems » à l'intérieur de la section rythmique

Travail sur les polyrythmies et équivalences.

Le répertoire servant de base de travail est composé de standards spécifiques à la section rythmique, de compositions actuelles et originales ou d'improvisations libres.

EXAMENS

Les professeurs établissent une liste de morceaux que les élèves doivent interpréter devant jury en faisant preuve de leur maîtrise de l'accompagnement ainsi que de leur capacité de réaction et d'interaction au sein de la section rythmique.

Ces morceaux sont choisis dans une liste plus large qui est donnée en début d'année et qui sert de base de travail hebdomadaire.

RECOMPENSES

Certificat avec mention : Très Bien, Bien ou Assez Bien.